

SEANCE DU 20 août 2013

L'an deux mille treize, le mardi vingt août à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le six août, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Mr François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Robert MABILLOTTE, Philippe PICQUE, François BOISDIN, Loïc TAPISSIER,
Jean-François GOMEZ, Christophe PETIGNY,
Mme Isabelle POSTEL, Murielle DEBURE, Sophie FOUCAULT

Absents excusés : Mr Jean-Claude BAGUET (pouvoir à Mr GOMEZ)
Mme Catherine GAMICHON-NOËL (pouvoir à Mr PETIGNY)
Mr Frédéric LANGLOIS (pouvoir à Mr TAPISSIER)
Mr Christian BINET (pouvoir à Mr MABILLOTTE)

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

BATIMENT COMMUNAL - 39 ROUTE DE DIEPPE

Mr le Maire informe que les clés du local ont été rendues. Après une visite sur place et compte tenu des aménagements à réaliser avant de relouer ce local, le conseil municipal décide de contacter des entreprises pour les travaux de cloisonnement et pour les travaux d'électricité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE LOCATION DE LA SALLE DE L'ANCIENNE ECOLE

Afin d'éviter tout problème lors d'un désistement de la location de salle de l'ancienne école des garçons, le conseil municipal décide qu'un acompte égal à la moitié du prix de la location sera payable lors de la signature du contrat de location. Le chèque sera remis immédiatement à l'encaissement. Un second chèque d'un montant correspondant à l'autre moitié du prix de la location sera déposé en mairie et remis à l'encaissement après la location. Le remboursement de l'acompte ne pourra être restitué qu'en cas de désistement de location pour force majeure. Le second chèque sera remis à l'encaissement sauf si le désistement intervient plus d'un mois avant la date de location.

CIRCULATION DE LA RUE REQUIGNARD

Après examen de différentes solutions, le conseil municipal décide de laisser la circulation de la rue Réquignard en l'état.

PRIX DES MAISONS FLEURIES 2013

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer pour le prix des maisons fleuries 2013 la somme de 1 230 euros. La remise des prix aura lieu le lundi 16 septembre 2013 à 19 heures à la salle de l'ancienne école des garçons. Mr Philippe PICQUE se charge de l'organisation de cette remise de prix. Une invitation et la remise d'un cadeau seront fait également à cette occasion à Mr Jean-Pierre HENIN pour son aide précieuse pour la réalisation de la roseraie.

RETROCESSION D'UNE CONCESSION CIMETIERE

Madame Annette Yvette DAUBOIN a acquis pour elle-même, dans le cimetière communal de SONGEONS, le 9 juillet 2004, la concession perpétuelle n° 95 suivant quittance du 10 août 2004.

Par courrier en date du 11 juillet 2012, Madame Annette DAUBOIN demande l'annulation du contrat de concession. Considérant que cette concession est libre de toute inhumation,

Considérant que cette demande est faite par le fondateur et acquéreur de la concession,

Le conseil municipal accepte la rétrocession de la concession n° 95 par Mme DAUBOIN Annette à la commune de SONGEONS

Cette rétrocession est acceptée sans prix ni indemnité quelconque au profit de Mme DAUBOIN Annette

Une copie de cette décision sera transmise à Mme DAUBOIN Annette et au receveur municipal.

CCPV : AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Le conseil municipal fait les observations suivantes :

- page 9 du document 1.6 : paragraphe concernant les zones d'aménagement commercial (ZACOM), il y a lieu de rajouter après « SONGEONS (centre-ville) » : « et zone périphérique au bourg ».

Après cette rectification le conseil municipal donne un avis favorable sur le projet de schéma de cohérence territoriale de la Communauté de la Picardie Verte.

AMENAGEMENT PARKING PLACE DE L'EGLISE

Après l'arrachage des thuyas, une réflexion d'ensemble doit être menée pour prévoir l'aménagement de la place de l'Eglise.

Mr le Maire propose de solliciter une étudiante d'une école d'architecture et paysager afin qu'elle fasse une étude d'aménagement global de cette place. Des entreprises d'aménagement paysager pourront être également sollicitées.

CONTRAT AIDE

Mr Pascal BEURAIN arrive aux termes de son contrat unique d'insertion (CUI) à compter du 30 septembre 2013.

Mr Pascal BEURAIN a donné satisfaction dans son travail.

Considérant la situation de Mr Pascal BEURAIN et sa reconnaissance de travailleur handicapé, Mr BEURAIN peut bénéficier d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour une durée de un an.

Considérant que la commune doit mettre en place un plan de formation pour ce contrat

Le conseil municipal décide d'établir un plan de formation pour Mr BEURAIN et de faire la demande pour un contrat CAE pour une durée de 1 an pour cet agent.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce recrutement

DEVIS CONCERNANT LE BORNAGE DES DEUX COTES DE LA VC N° 7 DE RIFFIN A L'ANCIEN CD N° 133

Mr le Maire fait le compte rendu du rendez vous sur place avec le géomètre et fait part du devis reçu pour le bornage des deux côtés de la voie communale n° 7 de Riffin à l'ancien CD 133.

Le devis de Mr BERBENNI, géomètre expert à Marseille en Beauvaisis s'élève à 1 104 € HT soit 1 320.38 € TTC sur un linéaire de 200 mètres environ.

Après discussion, le conseil municipal décide de rencontrer les deux agriculteurs riverains de ce chemin afin de le repositionner. Le conseil municipal ne souhaite pas dans l'immédiat l'intervention du géomètre.

QUESTIONS DIVERSES

* Mr le Maire rappelle qu'une réunion de travail concernant la modification du PLU est prévue en mairie de SONGEONS, le mercredi 11 septembre à 18 h avec le cabinet Henry & Associés, le cabinet Urba-Services, la DDT, la CCPV, la chambre du Commerce et le STAP (ABF).

* Mr le Maire informe que des travaux de réalisation de purges par l'entreprise OISE TP vont être réalisés rue du Pommier pour un montant HT de 8 487 € soit 10 150.45 € TTC.

* Mr le Maire présente la proposition de la société APWireless France concernant les baux des antennes relais. Des compléments d'information sont nécessaires avant toutes décisions.

* Mr le Maire fait part des remerciements des associations suivantes pour l'octroi de la subvention 2013 : le club « Soleil d'automne », l'EMION, les Bouts d'chou, l'APEI, Association gymnastique « Tous en forme », l'association familiale de Songeons.

* Mr le Maire confirme que dans le cadre de l'organisation de la 6^{ème} édition de la manifestation « fanfares en fête » organisée par le Conseil Général de l'Oise, l'animation du marché du dimanche 29 septembre 2013 sera assurée par une fanfare.

* Mr le Maire fait part de son courrier auprès de la Faculté de Médecine d'AMIENS afin de faire une information à destination des étudiants et la possibilité d'une installation de médecin dans notre commune. Un article sera également mis sur le site Internet de la commune.

* Mr le Maire fait part de son courrier à la SPA de BEAUVAIS.

* Il a été signalé des nids de poule dans le chemin de Riffin. Leur comblement est à prévoir.

* Mr le Maire rappelle que le comité des Fêtes a besoin de personnel d'encadrement pour les courses cyclistes du lundi de la fête.

* Une discussion sera engagée sur la nécessité de refaire le chemin de Canny.

* Mr MABILLOTTE informe que des devis pour refaire la façade de la bibliothèque sont en cours.

* Mr MABILLOTTE signale que 10 bouches du tout à l'égout sont à réparer dans la commune.

* Mr MABILLOTTE informe que des devis ont été réalisés par le Petit Terrassier concernant les travaux Place de la Halle. Pour la création de caniveaux côté parking de la Halle. Le devis s'élève à 8 277 € HT soit 9 899.29 € TTC. Pour la réalisation de caniveaux côté magasin de Mr Danet et Saveur des Halles, le devis s'élève à 3 598.70 € HT soit 5 147.63 € TTC.

* Mr MABILLOTTE signale que le Conseil Général avait demandé des précisions techniques concernant la structure de la chaussée dans le cadre de l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales à Riffin. L'U.T.D. de Songeons est rentré en contact avec le Conseil Général de l'Oise.

* Mr PICQUE signale qu'il est important de rappeler aux propriétaires d'entretenir leurs haies.

* Mr PICQUE signale des bouches d'égout affaissées rue de Séronville.

*Mr GOMEZ fait un rappel pour le panneau « à vendre » sur le terrain à côté de la clinique vétérinaire.

* Mr GOMEZ rappelle que les ralentisseurs rue du Maréchal de Boufflers ne sont pas mis en place.

* Mr TAPISSIER prévoit la parution d'un bulletin municipal en septembre.

* Mr TAPISSIER informe des dates des Journées du Patrimoine, les 14 et 15 septembre 2013. Une visite au niveau de SONGEONS est assurée par Michel et Thérèse CAYEUX.

* Mr PETIGNY signale qu'une petite parcelle située derrière des maisons rue du château paraît appartenir à la commune et demande qui doit l'entretenir. Vérification sera faite avec le cadastre.

* Mr PETIGNY demande que des poubelles soient installées dans la zone artisanale.

* Mr BOISDIN signale des trous sur le trottoir devant le magasin de Mr PROVOST.

* Mme FOUCAULT signale le problème de dépôt colmaté dans les poches de boues. Contact sera pris avec Veolia pour faire le point.

Prochaine réunion :

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire le mardi 10 septembre 2013 à 20 heures.

La séance est levée à 23 heures 30.